

**«Horizons» N°3613 - Mardi 9 Décembre 2003**

---

# Mauritanie-Union Européenne **Plus d'un milliard et demi d'ouguiya pour appuyer la sécurité alimentaire**

Notre pays et l'Union Européenne ont signé hier à Nouakchott un accord d'appui communautaire à la sécurité alimentaire d'un montant de plus d'un milliard et demi d'ouguiyas.

Ce protocole qui constitue la 3<sup>e</sup> tranche d'un financement accordé à notre pays par l'Union Européenne en 1997 permettra la poursuite d'un programme qui a confirmé sa pertinence pour aider notre pays à résoudre les problèmes de déficit alimentaire structurel et autres aléas naturels corollaires. Un programme qui s'intègre bien dans la stratégie de lutte contre la pauvreté mise en œuvre par l'Etat.

**Lire page 3**

# Mauritanie-Union Européenne

## Plus d'un milliard et demi d'ouguiya pour appuyer la sécurité alimentaire

M. Mahfoud Ould Mohamed Ali, ministre des Finances, ministre des Affaires Économiques et du Développement par intérim et Mme Dominique Pavard, ambassadeur, chef de délégation de l'Union Européenne, ont procédé, lundi à la signature d'un protocole d'accord sur le décaissement de la troisième tranche du programme d'appui communautaire à la sécurité alimentaire, pour un montant de six millions (6.000.000) d'euros accordé sous forme de don.

Ce financement constitue la troisième tranche d'un programme accordé à notre pays par l'Union Européenne en 1997 et destiné à l'appui à la sécurité alimentaire.

A cette occasion, M. Mahfoud Ould Mohamed Ali a prononcé le discours suivant :

"J'ai l'honneur et le plaisir de procéder, avec vous Madame l'Ambassadeur, à la signature du 3ème protocole du genre relatif à la mise à la disposition de notre pays de la dernière tranche du Programme d'Appui Communautaire à la Sécurité Alimentaire.

Il convient de rappeler qu'en 1997 l'Union Européenne avait accordé à notre pays un don de 18 millions d'euros soit l'équivalent de 4.680.000.000 d'ouguiya destiné à financer un Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire dont les composantes principales comportaient :

- la restructuration du dispositif de sécurité alimentaire existant à l'époque (CSA) ;
- la mise en place d'un stock national de sécurité alimentaire ;

la création de nouvelles structures que sont l'observatoire de la sécurité alimentaire et une agence d'exécution des micro-projets.

La mise en place des deux premières tranches de ce programme a permis la réalisation de manière satisfaisante des actions retenues et confirmées par la mission de revue générale intervenue en octobre 2003 et qui recommande le décaissement de la 3ème tranche.

Cette tranche d'un montant de 6 millions d'euros ne peut être décaissée qu'après la signature du protocole qui nous réunit en ce moment.

La mise en place de ce projet permettra de consolider les acquis du programme et de valider certaines options nécessaires pour le renforcement des effets de celui-ci. Il convient de constater, à la lecture du

rapport de revue que les évaluateurs ont reconnu la nécessité de poursuivre l'appui financier dans ce domaine à la Mauritanie en raison du fait que la société mauritanienne vit une période de transition allant de l'économie rurale traditionnelle à une économie urbaine et par conséquent des franges importantes de la population restent exposées au déficit alimentaire.

Nous espérons que cette recommandation trouve un écho favorable auprès des instances concernées de la Commission Européenne.

**Madame l'Ambassadeur :**

La mise en œuvre de ce programme aura permis de confirmer sa pertinence pour aider le pays à résoudre les problèmes de déficit alimentaire structurel et les crises cycliques causées par les sécheresses prolongées et les inondations. Aussi, il s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté élaborée par notre pays conformément aux orientations du Président de la République Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et mise en œuvre par le Gouvernement sous la direction du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck.

**Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi, avant de terminer de



remercier la Commission Européenne pour l'appui constant au développement qu'elle ne cesse d'apporter à notre pays.

Je vous remercie".

Pour sa part, Mme Dominique Pavard, ambassadeur, Chef de délégation de l'UE, " les données collectées par la direction de l'observatoire ont contribué à l'élaboration par le gouvernement d'un plan d'urgence recensant pour la première fois les besoins de l'ensemble du pays en aide alimentaire et la mise en place d'un stock physique de sécurité alimentaire ".

Les actions ciblées devraient favoriser la consolidation des outils mis en place et renforcer les capacités de développement locales, afin d'améliorer le niveau des populations les plus vulnérables, a-t-elle ajouté.